

Inscription à une action de projet

L'INSCRIPTION SE FAIT EN TROIS TEMPS :

je me connecte à [mon espace personnel](#) sur le site des JDD (au besoin, je crée mon compte)

je remplis le [formulaire d'inscription](#) à l'action de projet,

puis je dépose l'ensemble des documents (cf en bas de page) sur [la plateforme](#).

Les trois documents à déposer sont les suivants :

le dossier de candidature du projet

le devis des intervenants

les demandes de subvention pour chaque intervenant

La validation ne peut se faire qu'une fois les documents reçus : dossier pédagogique, demande/s de subvention et devis du/des intervenant/s (voir modèles en bas de page).

Pour rappel, Bordeaux Métropole finance des interventions d'associations expertes au cours du projet. Plusieurs formules de prise en charge financière sont proposées :


- jusqu'à 250 € par intervention (tout compris)

- jusqu'à 1000 € par classe

- jusqu'à 3000 € par école (pour un projet d'école excédant 5 classes, merci de contacter les juniors du DD).

Documents:

 [Dossier de candidature en pdf](#)

 [Dossier de candidature en .doc](#)

 [Modèle de demande de subvention](#)